

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 9 NOVEMBRE 2015

Sous la présidence de M. Alain MATHOT, Bourgmestre

M. le Président ouvre la séance à 19h58

Il est procédé à l'appel nominal.

**Excusés : MM. BEKAERT – BERGEN - Mme KRAMMISCH – M. LAEREMANS – Mme PENELLE
et M. THIEL.**

Le procès-verbal de la séance du **12 octobre 2015**, dernière en date, ayant été tenu à disposition des membres du Conseil communal conformément aux dispositions légales en la matière, le Conseil communal, unanime, dispense M. le Directeur général ff de la lecture des décisions prises au cours de cette séance et approuve le procès-verbal à l'unanimité.

M. le Directeur général donne lecture de la correspondance :

Nous avons reçu, sur base de l'article L 1122-24 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, des courriers sollicitant l'inscription de points supplémentaires à l'ordre du jour de la présente séance.

Ces demandes émanent de MM. PAQUET, ROBERT, TODARO, SCIORTINO, CULOT et Mme MAAS et font l'objet des points 32 bis à decies.

M. BERGEN entre en séance

SEANCE PUBLIQUE

Présentation des résultats d'une étude relative à la valorisation des parcs de l'entité sérésienne

SECRETARIAT

1. Composition politique du conseil communal - Actualisation suite au remplacement d'un conseiller communal démissionnaire.

**M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
Ce point n'appelle pas de vote.**

2. Prise d'acte des procès-verbaux des réunions du comité de concertation Ville/Centre public d'action sociale des 2 et 30 septembre 2015.

**M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
Ce point n'appelle pas de vote.**

SERVICE JURIDIQUE

3. Approbation des points à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de la s.c.r.l. INTERCOMMUNALE DE MUTUALISATION EN MATIERE INFORMATIQUE ET ORGANISATIONNELLE (I.M.I.O.) à laquelle la Ville de SERAING est associée.

**M. le Président présente le point.
Intervention de Mme MAAS.
Intervention de M. SCIORTINO.
Réponse de M. le Bourgmestre.
Intervention de M. PAQUET.
Réponse de M. le Bourgmestre.
Intervention de M. ROBERT.
Intervention de M. CULOT.**

<i>Vote par groupe</i>	MR	CDH	ECOLO	PTB+	PS
	OUI	OUI	OUI	ABST	OUI

La proposition est adoptée par 30 voix "pour", 0 voix "contre", 4 abstentions, le nombre de votants étant de 34 .

4. Création de l' a.s.b.l. ALPI.

**M. le Président présente le point.
Intervention de M. RIZZO.
La proposition est adoptée à l'unanimité.**

PREVENTION

5. Subventions communales en faveur de diverses associations.

**M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.**

PATRIMOINE

6. Mise en gestion d'une maison sise rue des Trixhes 72, 4102 SERAING (OUGREE), au profit de l'a.s.b.l. AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE SERESIENNE (A.I.S.).

**M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.**

7. Vente de gré à gré sans publicité d'une partie d'un entrepôt sis rue du Chêne 49 A 3, 4100 SERAING.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Acquisition par la Ville de SERAING d'un ensemble de biens immobiliers situés dans l'îlot compris entre les rues Trasenster, du Rivage, de la Gare et le quai Louva.

RETIRE

FINANCES

9. Eaux - Contrat d'agglomération n° 62063/01 - Egouttage prioritaire - rue du Carrefour - Décompte final - Approbation - Souscription de parts bénéficiaires.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Eaux - Contrat d'agglomération n° 62063/01 - Egouttage prioritaire - rue de la Baume, quartier du Laveu et rues Fanny et Hainchamps - Décompte final - Approbation - Souscription de parts bénéficiaires.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Eaux - Contrat d'agglomération n° 62063/01 - Egouttage prioritaire - rue Grande Commune - Décompte final - Approbation - Souscription de parts bénéficiaires.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. Fixation du coût vérifié pour l'exercice 2016.

M. le Président présente le point.
Intervention de Mme MAAS.
Les détails du calcul lui seront fournis.
Intervention de M. ROBERT, demandant aux administrateurs de défendre une baisse des tarifs appliqués aux communes associées.
Réponse de M. CULOT.

Vote par groupe	MR	CDH	ECOLO	PTB+	PS
	OUI	OUI	OUI	NON	OUI

La proposition est adoptée par 30 voix "pour", 4 voix "contre", 0 abstention, le nombre de votants étant de 34 .

13. Coût vérifié réel de l'exercice 2014 - Prise d'acte.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
Ce point n'appelle pas de vote.

14. A.I.S.H. – Demande de garantie des associés.

M. le Président présente le point.
Intervention de M. CULOT.
Intervention de Mme ZANELLA.
Intervention de M. CULOT.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

MARCHES PUBLICS

15. Abattage et élagage d'arbres à l'école des Bouleaux et abattage d'arbres au cimetière de la Cense rouge - Projets 2015/0002 et 2015/0021 - Approbation des conditions, du mode de passation du marché et arrêt de la liste des firmes à consulter.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

16. Démontage et évacuation de monuments dans divers cimetières de la Ville de SERAING - Projet 2015/0021 - Approbation des conditions, du mode de passation du marché et arrêt de la liste des firmes à consulter.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

17. Acquisition de sacs PMC pour les années 2016 à 2018 – Marché stock - Approbation des conditions, du mode de passation du marché et de la firme à consulter.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

18. Acquisition de PDA destinés aux écoles communales - Projet 2015/0063 - Approbation des conditions, du mode de passation du marché et arrêt de la liste des firmes à consulter.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

19. Acquisition de mobilier complémentaire destiné à divers services communaux - Projet 2009/0001 - Approbation des conditions, du mode de passation du marché et arrêt de la liste des firmes à consulter.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

20. Création de descentes d'eau pluviale - Projet 2015/0003 - Approbation des conditions, du mode de passation du marché et arrêt de la liste des firmes à consulter.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

21. Construction d'un ossuaire au cimetière de BONCELLES - Projet 2015/0021 - Approbation des conditions, du mode de passation du marché et arrêt de la liste des firmes à consulter.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

22. Réfection d'une rampe et de murets au niveau des allées 12-15 du cimetière des Biens-Communaux - Projet 2015/0021 - Approbation des conditions, du mode de passation du marché et arrêt de la liste des firmes à consulter.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

23. Acquisition d'une chaudière murale à condensation pour la crèche "Les Petites canailles" - Projet 2015/0042 - **Prise d'acte d'une décision prise en urgence par le collège communal.**

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
Ce point n'appelle pas de vote.

24. Approbation d'avenants - Cimetière de la Cense rouge - Rénovation d'allées – Projet 2015/0021 - Approbation de l'avenant n° 1 - Remplacement des poches de mauvais terrain - **Prise d'acte d'une décision prise en urgence par le collège communal.**

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
Ce point n'appelle pas de vote.

25. Réparation des murs et réfection des allées du cimetière "glacière" de la Bergerie - Projet 2015/0021 - Approbation des conditions et du mode de passation du marché.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

26. Relance - Travaux sécuritaires rue des Fanfares, thier Laly et rue Xhavée - Projet 2015/0013 - Approbation des conditions, du mode de passation du marché et arrêt de la liste des entreprises à consulter.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

27. Désignation d'un certificateur P.E.B. pour les années 2016 à 2018. Approbation des conditions, du mode de passation du marché et arrêt de la liste des prestataires à consulter.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

28. Remplacement des châssis au hall des sports de SERAING - Projet 2015/0044 - Approbation des conditions, du mode de passation du marché et arrêt de la liste des firmes à consulter.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

29. Rénovation de l'installation électrique à l'école Buissonnière - Projet 2015/0027 - Approbation des conditions, du mode de passation du marché et arrêt de la liste des firmes à consulter.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

30. Approbation d'avenants. NEOCITTA I - Construction d'un immeuble mixte : commerces, logements, bureaux - Projet 2009/0155 - Lot 1 (gros œuvre, égouttage et stabilité, menuiseries intérieures, parachèvements et finitions) - Approbation de l'avenant n° 11 et lot 3 (Electricité) - Approbation de l'avenant n° 6.

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

31. Mise en conformité et modernisation du stade de la Boverie - Projet 2015/0032 - **Prise d'acte d'une décision du collège communal prise en urgence.**

M. le Président présente le point.
Aucune remarque ni objection.
Ce point n'appelle pas de vote.

ENVIRONNEMENT

32. Sélection des bâtiments à intégrer dans la centrale de marchés "Renowatt" (projet en collaboration avec le G.R.E. de LIEGE).

M. le Président présente le point.
Intervention de Mme MAAS.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

32 bis. Article L 1122-24 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.
Point sollicité par M. Alain PAQUET, conseiller communal CDH.
Objet : « Virage dans la rue de Renory ».

Exposé de M. PAQUET.

Intervention de M. MAYERESSE.

Les résultats de l'analyse de la commission technique de circulation routière seront communiqués aux conseillers.

32 ter. Article L 1122-24 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.
Point sollicité par M. Alain PAQUET, conseiller communal CDH.

Objet : « Passage pour piétons rue de Tilff à BONCELLES ».

Exposé de M. PAQUET.

Réponse de M. le Bourgmestre.

32 quater. Article L 1122-24 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.
Point sollicité par M. Carmelo SCIORTINO, conseiller communal ECOLO.

Objet : « Evaluation de la situation des travaux de Seraing Centre à deux mois de la fin de l'année, évaluation de la situation des commerces de Seraing Centre ».

Mmes CRAPANZANO Patricia et BUDINGER sortent

Exposé de M. SCIORTINO.

Réponse de M. le Bourgmestre.

32 quinquies. Article L 1122-24 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.
Point sollicité par M. Carmelo SCIORTINO, conseiller communal ECOLO.

Objet : Terrain Jacobois, rue des Six-Bonniers à Seraing ».

Mme CRAPANZANO Patricia rentre

Exposé de M. SCIORTINO.

Réponse de M. le Bourgmestre.

M. ONKELINX quitte la séance

32 sexes. Article L 1122-24 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.
Point sollicité par M. Salvatore TODARO, conseiller communal MR-IC.

Objet : « Placement de conteneurs collectifs « Tout venant » ».

Mme BUDINGER rentre

Exposé de M. TODARO.

Réponse de M. le Bourgmestre.

Une information précise sur le cas soulevé par le conseiller lui sera apportée.

32 septies. Article L 1122-24 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Point sollicité par Mme Catherine MAAS, Conseiller communal ECOLO et M. Damien ROBERT, Conseiller communal PTB+.

Objet : « Proposition concernant le sommet climatique à Paris et la marche climatique du 29 novembre 2015 : « de Seraing à Paris : un car pour le climat » ».

Exposé de Mme MAAS et M. ROBERT.

Intervention de M. MAYERESSE.

Réponse de M. le Bourgmestre.

Intervention de Mme MAAS : relayer les informations citoyennes allant dans ce sens.

Intervention de M. MAYERESSE.

Intervention de M. SCIORTINO.

<i>Vote par groupe</i>	MR	CDH	ECOLO	PTB+	PS
	NON	NON	OUI	OUI	NON

La proposition est rejetée par 26 voix « contre », 7 voix « pour », 0 abstention, le nombre de votants étant de 33.

32 octies. Article L 1122-24 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.
Point sollicité par M. Damien ROBERT, Conseiller communal PTB+.
Objet : « Proposition concernant l'organisation de projections nocturnes de films en plein air sur le territoire communal en période estivale ».

Exposé de M. ROBERT.

Réponse de M. le Bourgmestre et M. l'Echevin DELL'OLIVO.

32 nonies. Article L 1122-24 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.
Point sollicité par M. Francis VAN DER KAA, Conseiller communal PTB+.
Objet : « Gel des subsides concernant le projet de création d'un poste de garde sur la commune ».

Exposé de M. VAN DER KAA.

Réponse de M. le Bourgmestre.

Intervention de M. VAN DER KAA.

Réponse de M. le Bourgmestre.

32 decies. Article L 1122-24 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.
Point sollicité par M. Fabian CULOT, Conseiller communal MR-IC.
Objet : « Accueil d'un nombre complémentaire de réfugiés politiques à Seraing : où en est-on ? » »

Exposé de M. CULOT.

Réponse de M. le Bourgmestre.

Si une demande particulière est adressée à la Ville, elle fera l'objet d'une communication au conseil communal via la correspondance.

La réponse à M. le Gouverneur de la Province sera transmise.

La séance publique est levée

ADOPTE EN SEANCE DU 14 DECEMBRE 2015

LE DIRECTEUR GENERAL ff,

B. ADAM

LE BOURGMESTRE ,

A. MATHOT